

SOMMAIRE

Édito	1
Vie de la Fédé.....	1
Notre nouvelle permanente.....	1
Vie de la Fédé.....	2
Le calendrier du site web.....	2
L'assemblée générale.....	2
La nuit des huis clos.....	2
Fête des gâteaux de verneuil sur avre (27).....	3
L'annuaire des terrains.....	3
Terrains : Contrat d'accord pour la mise a disposition ou la location d'un site de jeu.....	4
Humour	5
S'inscrire sur le site web.....	5
L'air soft au sein de la FédéGN.....	5
Cotisations 2007.....	6
La FédéGN Recherche.....	6
Location de véhicules	7
Marche historique de pontoise.....	7
Salon du jeu.....	7
Evènements.....	8
La grande traversée.....	8
International.....	9
Le GN belge change son image.....	9

ÉDITO

Les bonnes nouvelles se succèdent à la FédéGN !

Après l'Agrément National largement commenté dans la lettre de la FédéGN n°62, nous avons de nouveau un permanent, ou plutôt une permanente :

Sissi PESSELON a débuté parmi nous le 11 juin. Certains d'entre vous pourront la rencontrer à la nuit de la saucisse ou se tiendra un CA de la FédéGN

A part ça, malgré les caprices de la météo, on approche de l'été et la saison des GNs bat son plein.

Pensez à utiliser le service de location de véhicules utilitaires de la FédéGN...

VIE DE LA FÉDÉ

NOTRE NOUVELLE PERMANENTE

Après un premier galop d'essai en 2006, et comme convenu lors de l'assemblée générale, la FédéGN a de nouveau procédé à un recrutement et notre permanent(e), Sissi PESSELON, a commencé sa lourde tâche le 11 juin 2007.

Elle est basée à Montpellier, au 2 ter Bvd de la Perruque, locaux qu'elle partage avec plusieurs structures, dont l'association Terra Ludis.

Sissi est issue du milieu du GN ou elle a longtemps œuvré en tant que costumière. Elle rejoint donc les rangs de la FédéGN pour assurer les tâches croissantes qui jusque la reposaient sur les fragiles épaules de quelques bénévoles chaque année plus débordés par l'évolution de notre structure.

Souhaitons lui la bienvenue, du courage et beaucoup de succès !

Pour la joindre : sissi@fedegn.org

Sissi
PESSÉLON



LE CALENDRIER DU SITE WEB

Le site web de la FédéGN est en constante évolution grâce à une équipe d'étudiants qui travaille dans le cadre de leurs études.

La version 1.5 du site a vient d'être mise en ligne, la prochaine 1.666 arrivera pour la rentrée.

Voici le nouveau mode d'emplois du calendrier des GN.

Le Calendrier a pour vocation de donner la liste des GNs, jeux et évènements, passés et futurs, en France voire ailleurs. Les informations sont fournies sous l'entière et exclusive responsabilité de leur émetteur.

Consulter le Calendrier

- Le calendrier affiche la liste des jeux et évènements à venir par défaut. Cliquez sur son titre pour avoir le détail ou sur le nom de l'association pour en savoir plus sur l'association organisatrice.
- Par défaut, le calendrier affiche les GNs à venir, en partant de la date du jour vers la date la plus lointaine. Les numéros des pages vous permettent de passer d'une page à l'autre.
- L'option filtre permet d'accéder au GNs passés, de restreindre l'affichage à tous les GNs des associations membres, etc.

😊 Si vous vous êtes identifiés sur le site (identifiant et mot de passe) alors...

- Si vous avez saisi dans "Mes préférences" votre région d'origine, le filtre vous permet également de n'afficher dans le calendrier que les jeux qui se dérouleront dans votre région
- Le nombre d' "évènements par page" vous permet de modifier le nombre d'évènements que vous souhaitez voir apparaître par page. Si vous êtes enregistré sur le site, vous aurez le plaisir de retrouver cette valeur de préférence la prochaine fois que vous reviendrez sur le site.

Ajouter un jeu ou un évènement

- Pour saisir un GN dans le calendrier, il est au préalable nécessaire de se connecter sous le profil de l'association qui édite ce GN.
- Si votre association n'est pas enregistrée sur le site de la FédéGN (cf. [Annuaire des Associations](#)) alors créer vous un compte (cliquez ici pour de l' [aide](#)).
- Si votre association est déjà enregistrée sur le site de la FédéGN mais que vous ne retrouvez plus votre mot de passe, alors suivez la procédure 'J'ai perdu mon mot de passe' (colonne de gauche)

- Cliquez ensuite sur Ajouter un jeu et remplissez les valeurs des différents 'champs'. Tous les champs précédés d'un astérisque (*) sont des champs obligatoires.
- Un mot de passe pour cet évènement, différent de votre mot de passe de connexion au site va vous être demandé. Ce mot de passe est très important pour la suite.

Modifier un jeu ou un évènement

- Seule l'association qui a ajouté son jeu ou évènement dans le calendrier est ensuite capable de le modifier.
- L'association après s'être identifié sur le site, doit cliquer dans la page d'accueil du calendrier sur l'icône à droite du tableau "modifier" (un stylo sur une page blanche). Le système vous demande de saisir le mot de passe du GN (voir plus haut).
- Vous revenez au format édition du GN. N'oubliez pas de valider avant de quitter cette page ;)

Supprimer un jeu ou un évènement

- Seule l'association qui a ajouté son jeu ou évènement dans le calendrier est ensuite capable de le supprimer.
- Cliquez sur le détail du GN (en cliquant sur son titre)
- En bas de la page, cliquez sur supprimer.
- Le système vous demande de saisir le mot de passe du GN (voir plus haut).

Que faire si ?

- "J'ai modifié mon GN et il n'apparaît plus... J'ai peut être saisi par erreur une date passée" : tapez son titre dans le champ rechercher puis éditez le !
- J'ai perdu le mot de passe de mon GN : [contactez-nous](#)
- J'ai par erreur saisi un GN en mon nom au lieu de le saisir au nom de l'association : supprimez votre GN saisi, puis connectez vous avec le profil de votre association et resaisissez le jeu ou l'évènement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG 2006 est derrière nous, vive l'AG 2007. Il n'est pas trop tôt pour commencer à réfléchir à la localisation de notre prochaine rencontre. Si une association est intéressée pour organiser cet évènement, il faut qu'elle se manifeste au plus tôt. Sachez qu'un cahier des charges est à votre disposition. Contactez le secrétariat de la FédéGN : secretariat@fedegn.org

LA NUIT DES HUIS CLOS



La nuit des huis clos aurait le 27 octobre 2007 à Paris. Cette date reste à confirmer, mais les associations qui envisagent de proposer un huis clos ou une animation sont priées de se manifester auprès des organisateurs.

FÊTE DES GUEUX DE VERNEUIL SUR AVRE (27)

La fête des gueux a eu lieu le week end des 2 et 3 juin sous un soleil éclatant. La foule fut au rendez vous et l'organisation impeccable a permis à la FédéGN de bénéficier d'un espace d'hébergement des plus original (une véritable yourte venue directement de mongole).

Cette première participation était en quelque sorte un repérage en vue de proposer aux organisateurs une animation bien plus conséquente en 2008 (très probablement à la même date). Sachez qu'ils ont la possibilité de nous mettre à disposition de nombreux locaux historiques et qu'ils disposent de soutien des services techniques de la ville...

Donc pour 2008, nous souhaiterions faire de cette fête médiévale une importante rencontre de joueurs de GN. Pour ce faire, il faut étoffer l'équipe de cette année et trouver :

- Une équipe pour tenir un stand GN plus conséquent (présentant tous les aspects du GN – Fabrication de costume, d'armes, de cotte de maille etc...) le tout déployés sous la forme d'échoppes.
- Une équipe ou une association pour organiser un GN pendant la fête des gueux (nous pouvons doré et déjà bénéficier d'une tour médiévale et de l'ancienne prison de la ville, mais d'autres sites peuvent être mis à notre disposition. La seule contrainte serait de se baser sur le contexte Historique de la guerre de 100 ans (très riche en événements), mais le fantastique peut être présent. Par ailleurs nous aurions également des locaux qui permettraient l'organisation de huis clos.



L'ancien tribunal (façade de la prison de Verneuil sur Avre)

- Une équipe pour organiser dans une salle prévue à cet effet des discussions, conférences sur le GN
- Une équipe pour gérer la logistique de ces différents événements en relation avec les organisateurs de la fête médiévale.



La tour grise – donjon des remparts de la ville

Pour situer Verneuil sur Avre, cette bourgade est après Dreux sur la N12, à quelques kilomètres du Center Park situé en Normandie. Elle est à 2h00 de route et 1h15 de train de Paris.

L'ANNUAIRE DES TERRAINS

Vincent CHOUPAUD , Corinne FONTAINE et Bertrand HÉE travaillent actuellement sur la base de donnée des sites de jeux. L'idée est d'éviter que tel fort n'apparaissent 16 fois sous des orthographes différentes et avec des informations pas toujours cohérentes. Un module permettant la gestion de ces doublons vient d'être mis en place et devrait être accessible d'ici quelques jours.

Il est possible de situer le terrain sur la carte de France via un service d'i-localisation bien connu.

Cette annuaire s'enrichit automatiquement des terrains qui apparaissent dans le calendrier et il est possible de proposer en ligne des terrains pour que celui-ci intègre l'annuaire de la Fédération : dans tous les cas, ces terrains passent pas une zone de validation où, après vérification et correction par Vincent, Corinne et Bertrand, ils pourront être enfin accessible aux membres de la FédéGN.

Enfin, une routine sera mise en place afin que les associations membres organisant des GN annoncés dans le Calendrier de la Fédé se voient envoyer un mail peu après la tenue de leur jeu : ce mail leur demandera d'avoir la gentillesse de bien vouloir fournir des données complémentaires sur le terrain où s'est tenu leur événement (la FédéGN n'a en effet pas les moyens de contacter tous les propriétaires recensés (entre 4 et 500...)).

TERRAINS : CONTRAT D'ACCORD POUR LA MISE A DISPOSITION OU LA LOCATION D'UN SITE DE JEU

Comme promis, voici quelques informations sur le contrat de location proposé par la FédéGN. N'hésitez pas à nous faire vos remarques sur ce document.

Rédaction : a3dl, Garance, Eric 08/01/07 services FédéGN – terrains

Légende

Notice (à supprimer avant impression)

En gras : obligatoire

En italique : facultatif

Contrat de mise à disposition

Le présent contrat est conclu entre deux personnes dont au moins une personne morale, il est composé de sept articles

Article 1

Le présent contrat est passé entre :

- L'association ...**[nom complet de l'asso + sigle]**... , ci-après "l'association", dont le siège social se trouve à l'adresse suivante :

nom de l'asso (*hébergement chez*)

rue

code postal + ville

téléphone (*mail / site*)

représentée par ...**[civilité, nom, prénom]**..., son ...**[fonction dans l'asso]**..., qui réside à l'adresse suivante :

Nom prénom

Rue

Code postal + ville

Tel / mail

- Et

...**[nom complet du terrain]**... se trouvant sur la commune de ...**[nom de la commune]**..., représenté par ...**[fonction du représentant (propriétaire, mairie, etc)]**... M...**[nom du représentant]**..., résidant ...**[adresse complète + tel + mail]**... .

Article 2

Ce contrat prévoit la mise à disposition de ...**[descriptif exhaustif des parties utilisables : bâtiments, chemins, bois, etc, et des services fournis : matériel de cuisine, literie et mobilier, électricité, eau, etc]**...

Ce contrat prévoit la remise en l'état du site après la fin de la manifestation.

Article 3

L'association ...**[nom de l'asso]**... utilisera cette mise à disposition pour une manifestation ...**[nom du GN]**... qui se déroulera à ...**[nom du terrain]**... aux dates et horaires suivantes ...**[dates complètes jour/mois/année, heures de début et de fin]**...

Dans un souci de bonne préparation, l'association prévoit d'arriver à ...**[nom du terrain]**... à partir du ...**[date complète]**....

Avec l'accord de M ...**[nom du représentant du terrain]**..., elle se réserve le droit de rester sur place une journée supplémentaire après la manifestation, pour effectuer la remise en l'état des locaux mis à sa disposition.

Article 4

L'association donnera à ...**[nom du représentant/bénéficiaire]**... la somme de ...**[montant]**... euros ou fournira la prestation décrite en annexe en paiement de la mise à disposition du lieu décrit à l'article 2.

Article 5

L'association est membre adhérente de la Fédération Française des Jeux de Rôle Grandeur Nature (FédéGN), et bénéficie à ce titre du contrat national négocié avec l'assureur APAC. Ce contrat couvre tous les dommages, spécifiques ou non, de ce type de manifestation.

L'association s'engage à fournir à ...**[nom du représentant]**... copie de son contrat d'assurance pour la manifestation qu'elle organise à ...**[nom du terrain]**... . Le numéro de la police d'assurance est le ...**[numéro du contrat d'assurance]**....

Article 6

La possibilité d'utiliser ou de faire ... (lieu particulier comme un étang ou activité particulière comme les feux de camps, escalade, effets spéciaux ...) a été donnée à l'association par ...**[nom du représentant]**..., les modalités d'utilisation et de mise en oeuvre sont décrites en annexe.

Article 7

En cas de non-respect de l'un des accords suivants, le protagoniste lésé pourra suspendre le présent contrat dans un délai de ...**[48 h ou autre]**... avant le début de la manifestation.

Il devra en informer le plus rapidement possible l'autre signataire, dans un souci de partialité. Une fois la manifestation commencée, aucune des parties ne pourra se prévaloir de ce droit.

Article 7

En cas de non-respect de l'un des accords suivants, le protagoniste lésé pourra suspendre le présent contrat dans un délai au plus tard le **...[date]...**

Il devra en informer le plus rapidement possible l'autre signataire, dans un souci de partialité. Une fois la manifestation commencée, aucune des parties ne pourra se prévaloir de ce droit.

Fait à...

Le ...

Signatures :

Pour ...[nom de l'association]..., son [fonction du représentant]... [nom prénom] (précédé de la mention "Acceptation de la mise à disposition")

Pour...[nom du terrain]..., son ...[fonction du représentant]... [nom prénom]... (précédé de la mention "Bon pour mise à disposition")

HUMOUR

La vie associative est parfois compliquée. Voici un texte qui peut faire réfléchir certains membres d'associations qui pourraient se reconnaître dans toute ou partie des préceptes édictés

LES DIX COMMANDEMENTS POUR TUER UNE ASSOCIATION

- 1 - N'assistez jamais aux réunions et si vous venez (par hasard), arrivez en retard.
- 2- Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
- 3- N'acceptez jamais de poste car il est plus facile de critiquer que de réaliser.
- 4- Fâchez vous si vous n'êtes pas membre du bureau, mais si vous en faites partie, ne faites aucune suggestion.
- 5- Si le président vous demande votre avis sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire... Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'avez rien appris ou bien. Dites comment les choses auraient dû se faire.
- 6- Ne proposez jamais votre aide, mais quand les autres retroussent leurs manches, plaignez-vous que l'association soit dirigée par une clique.
- 7- Payez votre cotisation le plus tard possible, et ne vous gênez pas de vous plaindre de son coût élevé.
- 8- Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres.
- 9- Plaignez vous que l'on ne publie jamais rien sur ce qui vous intéresse, mais n'envoyez jamais d'articles, ne faites pas de suggestion, ne recherchez pas d'amélioration.
- 10- N'assistez pas aux manifestations organisées par l'association en prétendant qu'il y'a mieux à faire.

Et si l'association meurt, proclamez que vous l'aviez prévu depuis longtemps !

S'INSCRIRE SUR LE SITE WEB

Pour ouvrir un compte, que ce soit un compte personnel ou celui de votre association, il faut aller sur le site de la FédéGN (www.fedegn.org) et de cliquer sur « s'inscrire en tant qu'individu » ou « Inscrire une association »(à gauche) selon le cas. Saisissez ensuite les informations vous concernant ou au sujet de votre association.

Our une association, allez ensuite sur la base association et terminez de compléter les informations vous concernant. En cas de doute, lisez : => http://www.fedegn.org/tiki-index.php?page=Ann_Aso_Aide

Ensuite vous pourrez annoncer tous les événements que vous souhaitez dans le calendrier en gardant précieusement ce profil.

L'AIR SOFT AU SEIN DE LA FÉDÉGN



Chaque année, un nombre croissant d'associations d'air soft rejoignent la FédéGN. En effet, outre le fait que cette activité se pratique costumée, il est de plus en plus courant de trouver des organisation qui mettent en place une logistique et une scénarisation qui font que nous avons à faire à du GN. Ces associations restent minoritaires, mais leur nombre croissant les a poussées à rejoindre la FédéGN. A ce jour, sont membre de la FédéGN :

- Bourgogne Air Soft
- Scatterbrainsquad
- Alliance Tours Air Soft
- Association Lyonnaise Des Fondus d'Air Soft
- Moselle Association Rolplaying et Soft Air

Par ailleurs, un nombre croissant d'associations issues directement du GN utilise, notamment pour leurs jeux contemporains, des répliques d'armes. Afin de vous familiariser avec les règles de sécurité particulières, la législation etc..., allez sur la page :

<http://www.fedegn.org/tiki-index.php?page=AirSoft>

ou contactez notre correspondant Air Soft, Robert Smagala.

COTISATIONS 2007

L'assemblée générale de décembre 2006 aurait du être le signe pour chacun d'entre vous de sortir le chéquier pour régler sa cotisation 2007. Hors, comme d'habitude (et c'est vraiment lassant), bon nombre d'associations ne nous donnent pas de nouvelles, ont perdu leur président, leur trésorier, leur chéquier, leur stylo fétiche, n'ont pas d'enveloppes, de timbres sous la main, bref, nous font lanterner. Sachez que le temps consacré à relancer ces associations est autant de temps en moins consacré aux associations qui, elles, ont fait le nécessaire à temps.

Je me retrouve donc dans l'obligation de rappeler que le fait de ne pas payer sa cotisation en temps et en heure gêne la gestion de la FédéGN car nous, de notre côté, nous payons nos fournisseurs immédiatement, et nous remboursons les frais de nos bénévoles rapidement.

Les associations dont nous n'avons pas de nouvelles ou qui tardent à réagir sont :

- Anachrone
- La Foire Aux Chimères
- Rev'errance
- Blackdragonknights
- Interlude
- Antre jeux
- Le 5 éme éléphant
- Les artisans des rêves
- Ekinoxe
- Avalon (63)
- Ogham
- Wargs
- Fey Eryndynn
- De la plume à l'épée
- Errost
- Ekallon
- Les Templiers de Jales
- Les Amuz troll
- L'astrolabe
- Les arpenteurs de réalités
- Promenons nous dans les bois
- La Guilde de Bretagne
- Samarcandes

LA FÉDÉGN RECHERCHE

Dans le cadre des dossiers à mettre en place, gérer, pérenniser, la FédéGN recherche des bénévoles susceptible de prendre en charge certaines tâches. Le degré d'investissement est très variable selon la tâche. Voici donc la liste de nos besoins :

- **Dossier de presse** : Sous le contrôle du responsable de la Communication et du CA, l'objectif est de partir de la revue de presse contenant plusieurs centaines d'articles et d'en extraire une **demi-douzaine d'articles** présentant notre activité de façon objective. A partir de ces articles, le responsable de ce dossier devra présenter un document

final mis en page qui pourra être diffusé aux médias et à nos partenaires. Le temps de travail demandé reste assez limité pour ce dossier, la date de rendu étant pour juin 2007.

- **Annuaire des Fournisseurs** : Sous le contrôle du responsable Service, et du CA, l'objectif du responsable de ce dossier (ou de l'équipe qu'il aura constitué) est de recenser les magasins et artisans vendant des produits pouvant intéresser des joueurs ou des organisateurs de GN. Une seconde phase sera d'obtenir de ces boutiques des accords spécifiques à destination des membres de la FédéGN, voire des sponsoring ou de la publicité dans GN MAG. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, qui ne rendra ses effets que sur une échéance de plusieurs mois.

- **PAO** : L'objectif de cette personne sera de mettre à jour la PAO des documents existants de la FédéGN, dans le respect d'une charte graphique qui reste à finaliser. Le travail est plus concentré dans les 3 premiers mois de l'année, avec la mise à jour des documents de l'année précédente. Il reste toutefois des interventions ponctuelles tout au cours de l'année.

- **Graphiste&Infographiste** : l'objectif est d'enrichir le visuel du site et des supports de communication de la FédéGN

- **Expo Photo** : L'objectif de ce dossier est de renouveler l'exposition photo vieillissante de la FédéGN afin de disposer sur les salons d'un équipement de communication plus adapté à nos besoins. Le responsable de ce dossier aura également pour objectif de constituer deux albums photos qui seront à disposition des visiteurs sur les salons et qui viendront enrichir le pack salon.

- **Pack Salon** : L'objectif est de constituer un outil de communication à destination des associations organisant ou participant à des salons et représentant le GN. Cet outil contiendra des conseils de communication, des documents adaptés, des conseils concernant les contacts avec les médias, sur la façon de présenter notre activité. Ce travail se fera sous le contrôle du responsable Communication de la FédéGN et du CA, en collaboration avec l'équipe « salons » de la FédéGN.

- **Webmaster GN MAG** : L'objectif de cette personne, sous le contrôle de l'équipe de GN MAG, sera de mettre à jour les données de la partie du site de la FédéGN concernant GN MAG et de rechercher et corriger les erreurs pouvant s'y trouver.

- **Vendeurs GN MG** : L'objectif de cette personne ou de cette équipe de personne sera de procéder à la vente du magazine sur les salons auxquels la FédéGN participe, de contacter les boutiques, de trouver de nouveaux réseaux de distribution, et ce afin d'accroître les ventes du magazine.

- **Recherche annonceurs GN MAG** : L'objectif de cette personne ou de cette équipe de personne sera de contacter des annonceurs potentiels afin de leur vendre des espaces de publicité dans GN MAG. Ils travailleront sous le contrôle du rédacteur en chef du magazine

LOCATION DE VÉHICULES



Afin de simplifier la procédure de location de véhicules utilitaires, la FédéGn a décidé de diffuser notre code de location. Dorénavant, pour toute location, vous devez contacter le service de location de véhicules utilitaires Hertz (0810347347) et demander a procéder à une location sous le code CDP 588904.

Nous vous demandons juste de nous informer de cette location afin que nous puissions la comptabiliser.

(Date, type de véhicule, durée, kilométrage et prix payé)

Cette information doit parvenir à : secretariat@fedegn.org

MARCHE HISTORIQUE DE PONTOISE



Le prochain marché que nous organisons aura lieu les 10 et 11 novembre 2007 à Pontoise, dans un hall d'expositions de 2500 m² (!!!). Il s'agit d'un Marché de l'Histoire couvrant les périodes allant de l'Antiquité à l'Empire. Un site Internet dédié à nos marchés est en ligne : www.HistoireVivante.com/marches.

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un quelconque renseignement à nous demander...

MERCI DE PARLER DU MARCHE A UN MAXIMUM DE MONDE POUR QUE L'INFO SOIT TRANSMISE A TOUS !!! Pour ceux qui en ont, merci d'utiliser vos listes de diffusion.

Christophe Dargère
Association pour l'Histoire Vivante

PS : ce marché remplace celui d'Herblay, le Centre de Loisirs d'Herblay étant devenu trop petit.

PS2 : ce marché aura lieu dans le cadre d'Historissimo, grand évènement historique qui comportera également un festival / salon du spectacle historique. ATTENTION : les artisans-démonstrateurs peuvent s'inscrire soit au marché, soit au festival (catégorie « Artisanat et démonstrations »), soit au deux (voire formulaires respectifs).

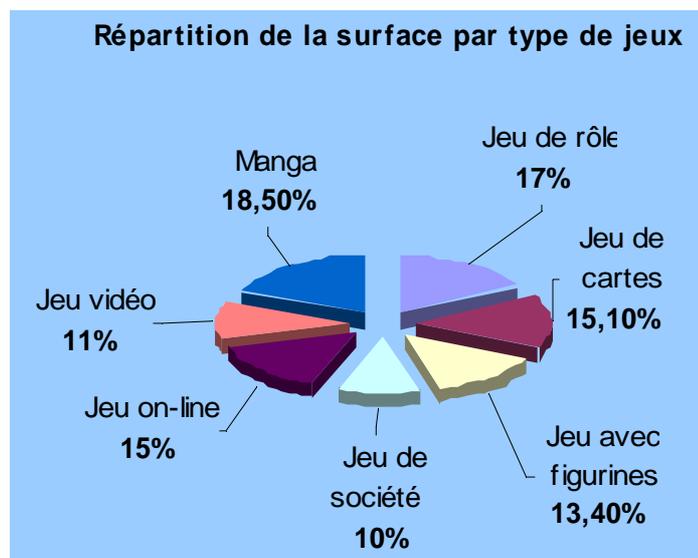
SALON DU JEU

Voici une enquête réalisée par les organisateurs du salon du jeu, organisé chaque année sur Paris depuis 10 ans. La FédéGN est présente sur cet évènement depuis l'origine. Nous y serons donc l'année prochaine également. Il aura lieu les 12 ; 13 et 14 octobre 2007 à la porte de versailles.

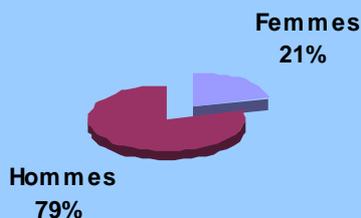


Chaque année, depuis 10 ans, ce sont plus de 20000 visiteurs qui arpentent les allées du salon du jeu et participent aux nombreuses animations proposées sur les stands d'exposants et d'associations ainsi que sur les différentes zones réservées à cet effet.

- Un espace de divertissements

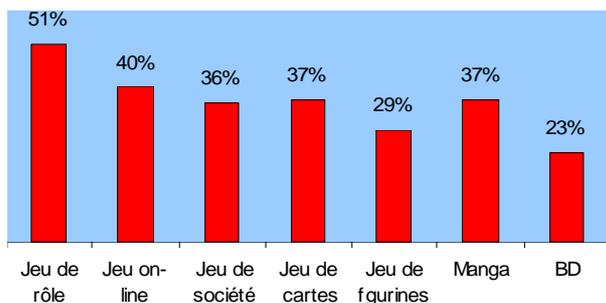


Typologie des visiteurs



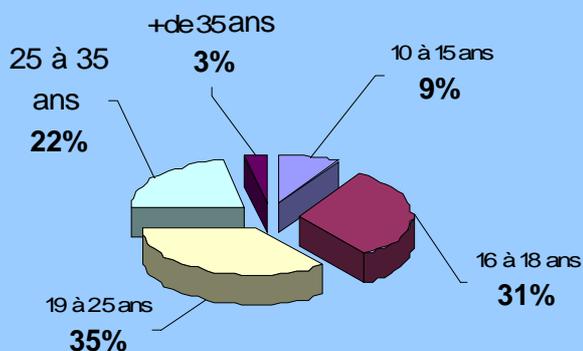
Une multitude de passerelles entre les différentes communautés de passionnés.

Centres d'intérêt

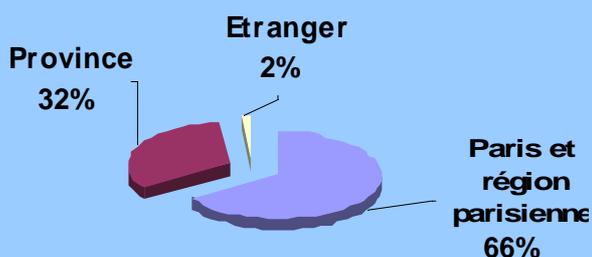


Une audience fortement masculine, principalement francilienne et majoritairement composée de jeunes de moins de 25 ans.

Age des visiteurs



Origine géographique



La plus grande salle de jeux mais aussi d'achat en France.

60% des visiteurs dépensent plus de 80€ (hors prix d'entrée).

- moins de 15 euros 9 %
- entre 15 et 80 euros 31 %
- Entre 80 et 100 euros 42 %
- Plus de 100 euros 18 %

Une fréquentation en constante augmentation depuis son lancement 1997 grâce à un concept fidélisant.

Une fréquentation en constante augmentation depuis son lancement 1997 grâce à un concept fidélisant.

92,3% des visiteurs interrogés déclarent vouloir revenir pour l'édition 2007.

EVÈNEMENTS

LA GRANDE TRAVERSÉE

La FédéGN, en partenariat avec Bicolline, Anachrone, La Guilde de Bretagne et l'Association du Taureau Fertile, coordonne le déplacement d'un groupe Francophones afin de faire la PETITE TRAVERSEE 2007 et ainsi s'associer à la Grande Traversée en provenance du Québec. L'alliance francophone a pris corps puisque des Belges, Québécois et Français combattront sous la même bannière. Nous espérons une arrivée de Suisses également...

Le bus affrété par la FédéGN se met en place. Les négociations avec les compagnies nous ont permis de diminuer la liste minimum des inscrits à 40 personnes. Nous avons actuellement 32 glorieux envahisseurs de la Bretagne anglophone... Un petit effort donc pour atteindre la limite qui nous permettra de dire que le déplacement en bus se fera avec certitude.

Je vous rappelle que le tarif a été fixé à 185 euros. Ce prix comprend l'inscription au Gathering, le transport, le bliaud aux couleurs de l'alliance, l'assurance.

Le Trajet :

Le bus partira de Rennes le 24 août et fera étape à Cergy Pontoise avant de rejoindre le tunnel sous la manche. Il est possible de rajouter des étapes sur ce trajet et notamment de prendre des voyageurs à Calais. Le retour est prévu pour le 28 août

Infos

Vous pouvez retrouver des informations sur le site d'Anachrone, sur le portail de Bicolline (www.larp.com/cercle) ou sur le site de la guilde de Bretagne (www.guildebzh.info) - A bientôt

Arno Deroubaix & Maxime Bullier (coordination Grande Traversée France)"



LE GN BELGE CHANGE SON IMAGE

Voilà maintenant quelques années que le nom AVATAR s'est imposé comme étant synonyme de GN en Belgique. Hors le GN belge est heureusement bien plus que cela. Dans un souci de clarifier la situation mais aussi le paysage du GN belge, l'organisation d'AVATAR a donc décidé il y a quelques années de s'appeler très justement la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature. Cela nous a semblé opportun puisque cette structure agissait avant tout comme une fédération. Le nom AVATAR a donc été conservé pour l'événement annuel organisé par la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature et celle-ci s'est récemment dotée d'un nouveau logo (laissant l'ancien à l'événement).

Tout part donc du désir de dissocier dans les esprits événement et fédération. Gageons que la fédération belge aura enfin la visibilité qu'elle mérite.

Concernant le logo et son slogan anglophone, il s'agit bien entendu d'une histoire belge. L'anglais étant la langue rassemblant les communautés germanophones, francophones et néerlandophones de notre beau pays, le slogan "BE LARP" a été naturellement choisi en rappel du nom de la mailing-list nationale mais aussi car il représente l'identité belge de façon internationale et encourage la pratique du GN (larp est l'acronyme de Live Action Role Play). Pour l'apparence du logo, nous voulions nous aussi des boules (ballekes n bruxellois) et ne voulions pas laisser nos amis français seuls dans ce jeu de quilles. Le logo rappelle une corne d'abondance signifiant la richesse et la diversité des activités du GN belges. Car sachez-le, le GN belge a bien d'autres facettes que celles qu'on lui prête habituellement.

Pour la fédération belge du jeu de rôles grandeur nature,
Gilles Cruyplants, administrateur

